

L'habitant et son territoire dans les procédures d'aménagement : l'exemple de projets éoliens dans l'Allier et dans le Vaucluse, France

The inhabitant and his territory in planning procedures: The example of wind power projects in Allier and Vaucluse, France

Pierre Pech, Cécile Gauthier, Justine Muller, Delphine Giney et Hélène Sirota-Chelzen

Volume 21, numéro 2, octobre 2021

Sociétés, territoires et environnement, comment repenser les interconnexions entre les milieux humains et naturels ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1088423ar>

DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.32199>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pech, P., Gauthier, C., Muller, J., Giney, D. & Sirota-Chelzen, H. (2021). L'habitant et son territoire dans les procédures d'aménagement : l'exemple de projets éoliens dans l'Allier et dans le Vaucluse, France : *The inhabitant and his territory in planning procedures: The example of wind power projects in Allier and Vaucluse, France*. *VertigO*, 21(2), 1–19. <https://doi.org/10.4000/vertigo.32199>

Résumé de l'article

Cet article propose une exploration de la question des relations entre les individus qui habitent sur un territoire et leur territoire dans le cas précis des projets d'aménagement. Nous nous attachons ici à deux cas de projets d'aménagement d'infrastructures éoliennes dans des secteurs peu denses en France. L'évaluation d'impact environnemental (EIE) s'est imposée comme démarche réglementaire dans la plupart des pays. Cette procédure intègre des enquêtes auprès des habitants des territoires concernés par des projets d'infrastructure. L'enquête menée dans deux secteurs ruraux, dans les départements français de l'Allier et du Vaucluse, concerne les relations entre les représentations des acteurs habitants concernant l'éolien avec leur représentation de leur territoire. Les dires des personnes interrogées permettent d'opposer selon les représentations qu'ont les habitants sur leur territoire. Dans l'Allier, le paysage est ressenti comme pauvre, déclassé, parce que la majorité des habitants et une partie du patrimoine bâti conservent la mémoire d'une activité industrielle considérée comme ayant fait le dynamisme du territoire. L'objet visuel « éolienne » dans le paysage n'est pas considéré comme négatif parce qu'il représente une image positive du territoire. À l'inverse, en Haute Provence, les habitants, pour la plupart des néo-retraités ou des résidents secondaires périphériques de grandes villes voient les éoliennes négativement.

© Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2021



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'habitant et son territoire dans les procédures d'aménagement : l'exemple de projets éoliens dans l'Allier et dans le Vaucluse, France

The inhabitant and his territory in planning procedures: the example of wind power projects in Allier and Vaucluse, France

Pierre Pech, Cécile Gauthier, Justine Muller, Delphine Giney et Hélène Sirota-Chelzen

Introduction

- 1 Avec l'essor des engagements internationaux pris en matière de protection de l'environnement, le renforcement des législations environnementales, nationales et locales, impose de prendre en compte et de mesurer les impacts sur l'environnement en particulier dans les projets d'infrastructures (Côté et al., 2017 ; Giney, 2019). Une évaluation d'impact environnemental (EIE) est une exigence légale pour tout type de projet d'infrastructure (André et al., 2010 ; Soldo et al., 2010 ; Sala et al., 2015 ; Pope et al., 2017). L'EIE fait référence au processus complet destiné à analyser les effets environnementaux d'une infrastructure en tenant compte des enjeux environnementaux dans la conception du projet (Morrison-Saunders et Bailey, 2003). Cette procédure vise à anticiper les impacts, à les mesurer quantitativement et qualitativement (Gelders et al., 2008 ; Joumard et Nicolas, 2010 ; Toro et al., 2013 ; Phillips, 2015 ; François et al., 2017) et à proposer des mesures qui évitent ou réduisent ou encore compensent les effets négatifs sur l'environnement (Jha et al., 2014).
- 2 Dans l'Union européenne, la directive européenne sur l'évaluation des incidences sur l'environnement, 85/337 / CEE, est entrée en vigueur en 1985 et a été modifiée en 1997, 2003 et 2014. Depuis 1985, elle est une obligation légale dans les États membres de l'UE, en particulier pour les projets de développement publics et privés tels que définis aux

annexes I et II, et notamment pour les projets qui auront des effets significatifs sur l'environnement et sur la qualité de la vie humaine (Jay, 2007). En France, depuis 2011 et le Grenelle de l'environnement, l'État français s'est doté de lois renforçant les procédures d'évaluation des impacts des aménagements, comme la loi de 2016 sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. En plus d'être obligatoire, l'EIE aide à informer les décideurs sur les sujets sur lesquels ils doivent se prononcer, tout en informant et impliquant le grand public. Les études d'impacts intègrent à la fois l'analyse des impacts probables de ces infrastructures, sur l'environnement et le patrimoine, mais aussi des procédures d'enquête publique prévues par la loi.

- 3 La prise en compte de l'avis des parties prenantes et les processus de participation sont apparus dans le management d'entreprise depuis les années 1970 et dans les politiques publiques depuis la déclaration de Rio en 1992, puis le Traité de Maastricht sur l'Union européenne en 1992 (Hirschman, 1994 ; Glucker et al., 2013 ; Dennis and James, 2016). Parmi les politiques publiques, la prise en compte de la participation des citoyens, en France, a accompagné l'évaluation des impacts environnementaux dans le cadre de projets d'aménagement. C'est devenu un élément réglementaire dans les démocraties. En outre, comme le présentent Chapple et al. (2011), c'est selon une démarche en « gestion adaptative » que les projets sont conçus et non selon une approche dite par le haut (*top down*). Ces auteurs constatent l'essor des procédures collaboratives incluant la participation des acteurs locaux avec les scientifiques et les aménageurs (Chapple et al., 2011). De nombreux auteurs ont décrit les procédures variées concernant la participation du public dans les enquêtes ou la concertation. Assez souvent, ces modes de management participatif relèvent d'une ingénierie de la conduite de projet que bien des auteurs des sciences sociales abordent de manière critique en raison des biais qu'ils estiment relever à travers l'analyse des conflits et des réticences aboutissant à des controverses environnementales (Lyrette et Trépanier, 2004 ; Subra, 2016 ; Laurenceau et Molle, 2019).
- 4 Toutefois, ces procédures n'empêchent pas les porteurs de projets, publics ou privés, d'être confrontés à des résistances aboutissant à des occupations ou des luttes pour maintenir des Zones À Défendre (ZAD). La légitimité des procédures réglementaires est remise en cause au nom de la défense d'un espace pour lequel des acteurs revendiquent un droit au nom de principes variés, allant de l'autodétermination des acteurs face à ce qui est considéré comme une décision publique ou privée illégitime, car imposée par le haut (Lyrette et Trépanier, 2004), à une remise en cause fondamentale de toute forme d'aménagement et de transformation de la nature. La place des acteurs concernés par les territoires où sont projetés les aménagements est questionnée dans une abondante littérature scientifique (Christen et Hamman, 2014 ; Brédif et al., 2017 ; Chezel, 2018 ; Chezel et Labussière, 2018). Certains chercheurs décrivent des cas dans lesquels les acteurs locaux, les habitants du territoire, initient les projets d'aménagement, comme c'est le cas en Frise, en Allemagne, (Chezel, 2018 ; Chezel et Labussière, 2018) ou en France (Christen et Hamman, 2014). Concernant les projets d'aménagement, de nombreux auteurs font le constat qu'il existe des postures variées (Ricart et al., 2016 ; Brédif et al., l'Agence de la transition écologique (ADEME 2017), avec des conflits, dont certains sont révélateurs et d'autres plus anciens ou plus enfouis dans les rapports entre groupes locaux (Brédif et al., 2017 ; Propeck-Zimmermann et al., 2018).
- 5 Le terme « habiter » émerge dans les sciences humaines essentiellement depuis la moitié du 20^{ème} siècle. Le philosophe Heidegger en a été le promoteur, en se penchant

sur les modalités de ce qu'il appelle en allemand *wohnen*, c'est-à-dire habiter au sens de vivre, entreprendre, construire, aménager et que la géographie a amplement développé (A-F.Hoyaux, 2002 ; Lévy, 2012) ; et puis *Da-sein*, qui concerne plus philosophiquement une réflexion sur le fait d'être là, d'être présent au monde. Il s'agit d'une contribution à l'analyse du rapport des humains au monde, à ce qui constitue leur habitat, leur condition de vie, mais aussi le sens de leur vie dans ce qui fait qu'ils sont présents quelque part et conscients de l'être. Les mobilités ainsi que les formes d'activités et de services, avec leurs densités variables par rapport aux centres urbains, semblent être devenues les critères de ce que certains auteurs appellent l'urbanité (Lévy et al., 2018). L'exode rural et le développement urbain représentent un basculement entraînant une construction de nouvelles formes d'habitations largement tributaires des conditions sociales et économiques. L'effacement des particularités culturelles, souvent ancrées dans l'héritage de modes de vie ruraux, est abordé comme un changement radical vers ce qui est souvent décrié comme le résultat des déviances issues de la modernité avec le développement des industries et des villes. Le philosophe Hartmut Rosa dénonce l'aliénation due à l'accélération du temps et les instruments techniques de cette accélération qui contribuent à effacer la matérialité de l'espace (Rosa, 2010). André-Frédéric Hoyaux exprime cet habiter heideggerien en ces termes : « L'être-là habite donc tout d'abord l'espace pour autant qu'il le territorialise, c'est-à-dire, pour autant qu'il circonscrive, qu'il institue justement ce monde auprès duquel il a cette sécurité ontologique qu'il s'est lui-même constituée par le sens. » (2002). Habiter constitue ce « déploiement » (Hoyaux, 2002) de l'individu et du collectif auquel il appartient dans un espace qu'il transforme et s'approprie de manière durable. La relation à l'espace est conçue comme mouvante, comme la capacité de se construire par rapport à un environnement contextualisé que la relation contribue elle-même à modifier.

- 6 On sort de l'approche fréquente des sciences humaines pour qui l'espace est hors sol ou simplement contraint et déterminé par les formes de rapports socio-économiques, ce qui interpelle Jacques Lévy qui pose la question : « Peut-on habiter le Monde de manière non heideggerienne ? » (2012). Pour Hoyaux, « C'est bien dans cette idée de destin que surgit le hiatus entre la sociologie toujours teintée d'un matérialisme historique et/ou d'une sur-reproduction sociale et la phénoménologie ontologique. En effet, trop souvent encore, les sciences sociales dans leur ensemble, et la géographie en particulier, interprètent l'existence de l'homme dans sa relation au monde comme l'inaltérable reproduction dont découlerait un clone cybernaute agissant sous les effets multiples d'un contexte toujours déjà là, systémisé et prédéterminant » (Hoyaux, 2002). L'interrogation sur les modalités de l'habiter est, la plupart du temps, une question que les sciences humaines abordent exclusivement d'un point de vue socio-économique, avec des critères démographiques et socio-économiques (De Luca et al., 2020). Bruno Latour (2005) définit deux types d'approches dans l'analyse de groupes sociaux : ce qu'il appelle la sociologie « sociale » et la sociologie critique. La première envisage les classes d'âge, le sexe, les catégories socio-professionnelles ; elle s'intéresse à l'ensemble des données en cherchant à établir des relations avec ce qu'elle considère comme des déterminants. Ces déterminants doivent permettre de révéler pour quoi et en quoi agissent ou ont telle ou telle représentation (Latour, 2005). Latour (2005) reproche à la seconde de réduire à des groupes d'acteurs prédéfinis, les ouvriers, les patrons, les riches, les pauvres, et cetera, toute forme d'action et de représentation. Le déterminisme propose alors de chercher à révéler derrière toute action et toute

représentation la présence d'une force cachée (Latour, 2005, p.376). Dans un cas comme dans l'autre, l'acteur est dessaisi de ces relations construites entre des habitants et un espace, c'est-à-dire des déterminations multiples et variées, « impossibles à prévoir et à formuler d'avance » (Latour, 2005, p.463). Et nous y plaçons aussi ses relations avec ce qui constitue son territoire.

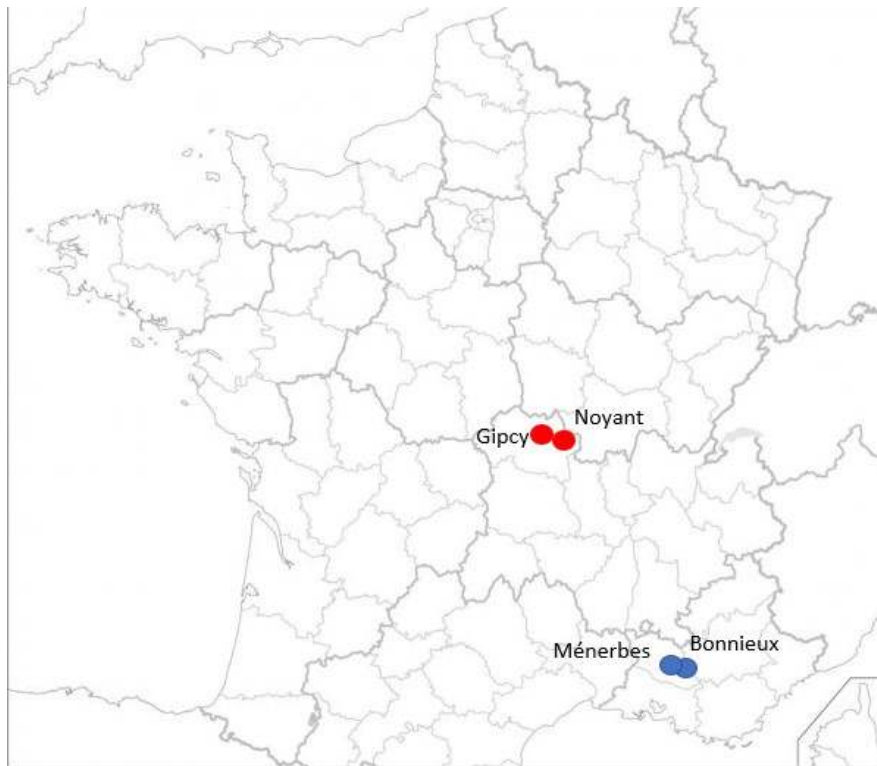
- 7 Pour Latour (2005, p.231), la réalité sociale, celle qui est le « social en mouvement » est fait de ce quoi l'acteur agit, dit, désire. Et on ne peut se contenter de dire qu'il y a relation ou association si celle-ci est figée notamment dans une catégorie comme pour la sociologie sociale ou dans un déterminisme, qu'il soit le capital social (Bourdieu, 1980) ou toute autre contrainte. C'est pourtant souvent la démarche adoptée par les agences ou les bureaux d'études chargés d'effectuer les études préalables ou d'organiser les procédures d'information voire de concertation, en s'inspirant des méthodes de management (Ricart et al., 2016 ; Smalskys et al., 2020). Il y a donc dans l'approche des acteurs concernés par les procédures, encadrant et accompagnant les projets d'aménagement, par les bureaux d'études, chargés de la conception du projet, et chercheurs en sciences sociales une prise en compte orientée et plus ou moins prédéterminée des acteurs censés être concernés par les projets (Laurenceau et Molle, 2019). Comme préconisée par d'autres auteurs notamment au Canada (Lyrette et Trépanier, 2004), cette recherche s'inscrit dans cette démarche qui vise à s'émanciper de catégories préalables, des classes, *et cetera*. en se penchant sur le lien tissé entre l'acteur-habitant et son territoire au moment du questionnement sur un aménagement (Fischer et Young, 2007). Notre objectif consiste ici à envisager une approche de l'acteur-habitant, celui qui réside en permanence, en privilégiant sa relation avec le territoire concerné par le projet (Vanier, 2009 ; Lévy et al., 2018). La question posée est de savoir s'il existe une forme d'approche ou de représentation de projets d'infrastructure qui dépendent de la relation entre cet acteur-habitant et son territoire, mais aussi dans le cadre général d'une communauté qui habite ce territoire. Notre étude a porté sur deux territoires ruraux français concernés par des projets d'implantation d'éoliennes. La question traitée ne concerne pas la représentation des paysages liés aux implantations éoliennes (Devine-Wright, 2009 ; Barniaudy, 2016 ; Chezél, 2018 ; Chezél et Labussière, 2018), mais la représentation qu'ont les habitants de leur territoire et l'enjeu que constitue l'implantation d'éoliennes pour ce territoire d'après eux (Sgard et al., 2010 ; De Luca et al., 2020).

Méthodologie

- 8 Deux projets de recherche appliquée financés par un bureau d'études, NORDEX group, et par une agence française, ADEME), concernant respectivement un secteur du département français de l'Allier et une partie du département du Vaucluse située dans le parc naturel du Luberon (Fig.1), ont servi d'opportunité pour développer notre démarche. Celle-ci consiste à effectuer une enquête auprès des acteurs-habitants des deux espaces sur lesquels on pose la question d'un projet d'infrastructures d'éoliennes. Dans les deux cas, il s'agit de territoires ruraux, partageant des tendances, notamment : la faible densité humaine, des paysages naturels très variés encore profondément humanisés, mais marqués par une dynamique de reconquête forestière. Le vieillissement des populations est une des marques de la démographie qui ne cesse de

s'accroître en raison d'un solde migratoire positif dominé par l'arrivée des retraités, qui contribue par ailleurs à un phénomène récent de croissance démographique.

Figure 1. Carte de localisation des 4 villages sélectionnés pour l'enquête



- 9 La démarche a consisté à prendre en compte la composition socio-démographique de la population des communes, comme cela est pratiqué dans toutes les analyses de population, en géographie comme en sociologie, par exemple, puis à demander aux communes les personnes susceptibles d'être interrogées dans les catégories repérées. Cependant, nous avons aussi parcouru à pied ou en voiture le tissu urbain et rural pour aller à la rencontre des habitants de manière totalement spontanée. Le panel retenu combine donc à la fois la détermination préalable des personnes enquêtées et le contact aléatoire.
- 10 Les enquêtes par entretien concernent ce que disent des individus ou des groupes d'individus pour lesquels l'étude est effectuée. Des questions ouvertes ou des entretiens libres laissent la plus grande place aux dires des personnes par l'écoute et la prise en compte des propos sous la forme de notes ou de la retranscription des propos. Le dialogue avec l'individu interrogé s'effectue en vis-à-vis (Obery et Bangert, 2017). Il est donc fait appel aux dires des acteurs-habitants, dans deux villages pour chaque secteur (Fig.1), sur leur avis à propos d'un projet d'installation d'un ensemble de 5 éoliennes sur leur territoire, 5 éoliennes gérées par un opérateur quelconque, mais engendrant des revenus à la collectivité territoriale locale, *a priori* la commune. La démarche est simple ici, le local est donc le territoire communal même si les représentations des personnes interrogées le dépassent et c'est dans le cadre de ce territoire qu'est envisagée l'implantation des éoliennes.

- 11 Dans le détail, l'entretien est orienté autour de quelques questions qui concernent l'avis des personnes interrogées sur :
- l'appréciation du milieu local, ses richesses, ses déficits, la qualité de vie,
 - le rôle des stratégies de développement, avec plutôt une attente de stratégies et de modes de développement local ou initié à d'autres échelles,
 - la protection de l'environnement en général et au niveau des pratiques locales,
 - le développement des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'éolien en général,
 - l'éventualité de l'implantation de 5 éoliennes sur leur territoire, en particulier sur l'impact positif ou négatif, à la fois sur le paysage, sur les revenus générés localement, en termes d'image de marque, *et cetera*, avec toutes les nuances que cela invite à envisager.
- 12 D'autres renseignements concernaient la personne, depuis combien de temps elle habitait sur le territoire, sa profession, son âge, ses engagements locaux. Au total, 27 personnes ont été interrogées dans deux petits villages de l'Allier et 21 dans deux petits villages du Luberon. Les habitants ont été sélectionnés pour établir un panel représentatif de la population locale, par classes d'âge, sexe et types d'activité.
- 13 Les entretiens étaient enregistrés ou pris en note. L'enregistrement des dires des personnes interrogées implique la retranscription, qui constitue un travail long, mais le plus fidèle aux dires des interlocuteurs. Il s'agit de retranscrire les dires des personnes généralement en écrivant strictement au terme près tous les éléments de la discussion. Tout cela constitue le corpus des dires des acteurs-habitants. Le logiciel d'analyse sémantique Tropes© est utilisé pour analyser les termes les plus fréquemment empruntés. Cette analyse sert de base pour explorer ensuite les contenus des entretiens. Notre interprétation des dires des personnes interrogées est facilitée par le logiciel qui présente les termes les plus fréquemment utilisés et leur proximité dans le texte. Cette interprétation consiste ensuite à définir les contenus des représentations qui concernent le territoire. Cependant, l'analyse des contenus des textes des entretiens permet d'aboutir à une interprétation des dires. On envisage les points de divergence et de convergence. Ces données qualitatives peuvent être codées (Obery et Bangert, 2017 ; De Luca et al., 2020) : elles deviennent des variables qualitatives ordinales (Teddlie et Tashakkori, 2007 ; Laurencelle, 2009).
- 14 La transformation de données qualitatives issues de questionnaires ou d'entretiens en données classées en valeurs ordinales permet de mettre à jour des gradients et de positionner des postures des acteurs interrogés. Par exemple, nous qualifions l'intensité des dires par une note (de -1 à +1) sur des gradients présentés en tant que métadonnées dans le tableau 1. Il n'y a donc pas de valeurs absolues. Par exemple dans la catégorie « D », on place l'avis de la personne interrogée sur l'éolienne (atout esthétique, atout économique, image de marque pour le territoire) sur une échelle allant de -1 à +1. Les données statistiques qualitatives produites sous la forme de données ordinales peuvent même faire l'objet d'une analyse des coefficients de Pearson, r , et de détermination, R^2 sur les données (Laurencelle, 2009). Ces démarches sont de plus en plus utilisées dans les sciences humaines (Teddlie et Tashakkori, 2007). En outre, cela permet de représenter ces données ordinales en graphes orthonormés montrant la dispersion et sa logique (Daigneault et Jacob, 2013). Cela permet alors de noter la dispersion de ces dires selon des gradients autour de deux paramètres qui sont le local dans sa réalité territoriale et l'appréciation de l'éolien dans sa globalité. Les notes sont établies ici en allant de -1 à +1 pour les éléments allant du moins local au plus général. Les nuances sont notées entre cet écart, -0,75 ; -0,50 ; -0,25 ; 0 ; 0,25 ; 0,50 ;

0,75, selon les réponses témoignant de l'intensité de l'engagement ou de l'accord en faveur du thème proposé et converti dans les métadonnées. Le tableau 1 détaille les critères des métadonnées ayant permis de construire le tableau de données.

Tableau 1. Tableau des métadonnées permettant de noter les dires des acteurs selon les critères autour du développement local, de l'appréciation de l'éolien, de la prise en compte des enjeux environnementaux ; ces notes permettent de représenter la dispersion et la logique dans le graphe orthonormé.

A	Stratégies de protection de l'environnement à l'échelle locale (-1) ou principalement mondiale (+ 1)
B	Il existe deux types de stratégies de développement local. Pour +1, des stratégies utilisant des modèles de développement local respectueux de l'environnement et inversement, si aucun développement
C	Il existe deux types de stratégies concernant les éoliennes. De - 1, stratégies favorables aux éoliennes, mais pas localement et inversement stratégies favorables aux éoliennes, y compris localement (+1)
D	L'éolienne est un atout esthétique, un patrimoine et un atout économique surtout dans l'image de marque, de pas du tout (- 1) à oui totalement pour les trois catégories (+1)
E	Le score moyen est calculé pour les stratégies environnementales et les stratégies de développement local
F	Stratégies en faveur ou non des éoliennes

- 15 Ensuite grâce à ces notes, il est possible de représenter au moyen de graphes orthonormés la répartition des points correspondant aux valeurs. Cette méthode permet de visualiser la répartition des données par rapport aux gradients construits à partir des données. Les points intéressants concernant notre étude correspondent à la moyenne de deux ensembles de données, les données E et F. Les données E constituent la moyenne des données pour les stratégies environnementales (A) et les stratégies de développement local (B). L'indice F correspond à la moyenne des données concernant les éoliennes, leur intérêt en général et pour le local (C), leur intérêt comme atout pour le territoire (D). Le choix correspond à l'objet de notre enquête : il s'agit de comprendre quel est le lien entre les avis des habitants concernant les éoliennes et leur relation au territoire.

Résultats

- 16 L'ensemble des données codées à partir de l'interprétation des dires des acteurs-habitants enquêtés dans l'Allier et dans le Vaucluse est regroupé dans le tableau 2. Ces données sont interprétées à l'aide des coefficients de corrélation de Pearson, r , et à l'aide du coefficient de détermination R^2 . Les corrélations sont faibles ce qui traduit la dispersion des valeurs. Il y a des relations faibles entre les valeurs des données codées des colonnes A et B parce que cela traduit un écart d'appréciation entre des

considérations touchant aux questions de développement lorsqu'on aborde soit le territoire local soit les enjeux plus globaux.

Tableau 2. Données correspondant aux scores établis par catégories de données (cf. Tab.1) pour tous les dires des personnes interrogées.

	A	B	C	D	E	F
Allier 1	-0,75	0,75	0,5	0,25	0	0,375
Allier 2	-0,5	0,75	0,75	0,75	0,125	0,75
Allier 3	-0,75	0	0,5	0	-0,375	0,25
Allier 4	0	1	0,75	0,25	0,5	0,5
Allier 5	0,25	1	0,5	-0,5	0,625	0
Allier 6	0,5	1	0,75	0,5	0,75	0,625
Allier 7	-0,75	0,5	1	0,75	-0,125	0,875
Allier 8	-0,75	1	0,75	0,5	0,125	0,625
Allier 9	-0,5	-0,5	1	0,75	-0,5	0,875
Allier 10	0,5	0,75	0,5	0,5	0,625	0,5
Allier 11	0	1	0,75	0,75	0,5	0,75
Allier 12	-0,75	0,75	0,5	0,25	0	0,375
Allier 13	-0,25	1	0,75	0,5	0,375	0,625
Allier 14	0,75	0,75	1	0,75	0,75	0,875
Allier 15	-0,75	1	0,75	0,5	0,125	0,625
Allier 16	0,75	0,75	1	0,5	0,75	0,75
Allier 17	0,75	1	1	0,75	0,875	0,875
Allier 18	0,75	0,75	1	0,5	0,75	0,75
Allier 19	-0,75	0,75	0,75	0,5	0	0,625
Allier 20	-0,5	1	0,75	0,5	0,25	0,625
Allier 21	-0,75	1	0,5	0,25	0,125	0,375
Allier 22	-0,5	0	0,5	0,5	-0,25	0,5
Allier 23	-0,25	1	0,75	0,75	0,375	0,75

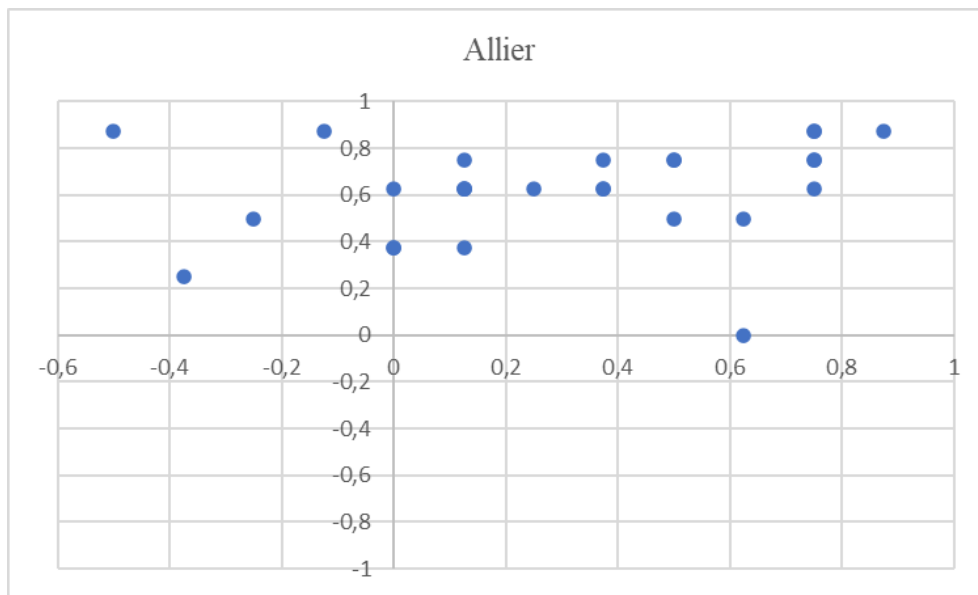
Allier 24	0	1	1	0,5	0,5	0,75
Allier 25	0,25	0,5	0,75	0,5	0,375	0,625
Allier 26	-0,5	0,75	0,75	0,5	0,125	0,625
Allier 27	0,5	1	1	0,75	0,75	0,875
Provence 1	0,75	-0,5	-0,75	-0,75	0,125	-0,75
Provence 2	0,5	-0,5	-0,5	-1	0	-0,75
Provence 3	0,75	-0,5	-0,5	-1	0,125	-0,75
Provence 4	1	-0,5	-0,75	-1	0,25	-0,875
Provence 5	0,75	0,5	-0,5	-0,75	0,625	-0,625
Provence 6	1	0,75	0	-0,75	0,875	-0,375
Provence 7	0,5	0	0,5	-0,75	0,25	-0,125
Provence 8	1	-0,5	-0,75	-1	0,25	-0,875
Provence 9	0	-0,75	-0,75	-1	-0,375	-0,875
Provence 10	0,5	-0,75	-0,75	-1	-0,125	-0,875
Provence 11	-0,5	0,5	-0,5	-0,75	0	-0,625
Provence 12	-0,75	1	1	0,5	0,125	0,75
Provence 13	0,75	-0,5	-0,5	-0,75	0,125	-0,625
Provence 14	0,75	-0,75	-0,75	-1	0	-0,875
Provence 15	0,5	0,5	-0,75	-0,75	0,5	-0,75
Provence 16	1	-0,5	-1	-0,75	0,25	-0,875
Provence 17	0,75	-1	-0,5	-1	-0,125	-0,75
Provence 18	0,5	-1	-0,75	-0,5	-0,25	-0,625
Provence 19	0,25	-0,5	-0,75	-0,5	-0,125	-0,625
Provence 20	0,75	0,75	-0,75	-0,5	0,75	-0,625
Provence 21	0,5	0,75	-0,75	-0,75	0,625	-0,75

Tableau 3. Relations statistiques, r et R^2 entre les séries de valeurs des données ordinales (colonnes 1, B, C, D, E du tableau 2) résultant du traitement des données des entretiens effectués dans les communes de l'Allier et du Vaucluse.

r	pearson A-B	-0,16729058
r	pearson C-D	0,44523112
r	pearson E-F	0,05208333
R^2	coef determination A-B	0,16021165
R^2	coef determination C-D	0,84290577
R^2	coef determination E-F	0,04615019

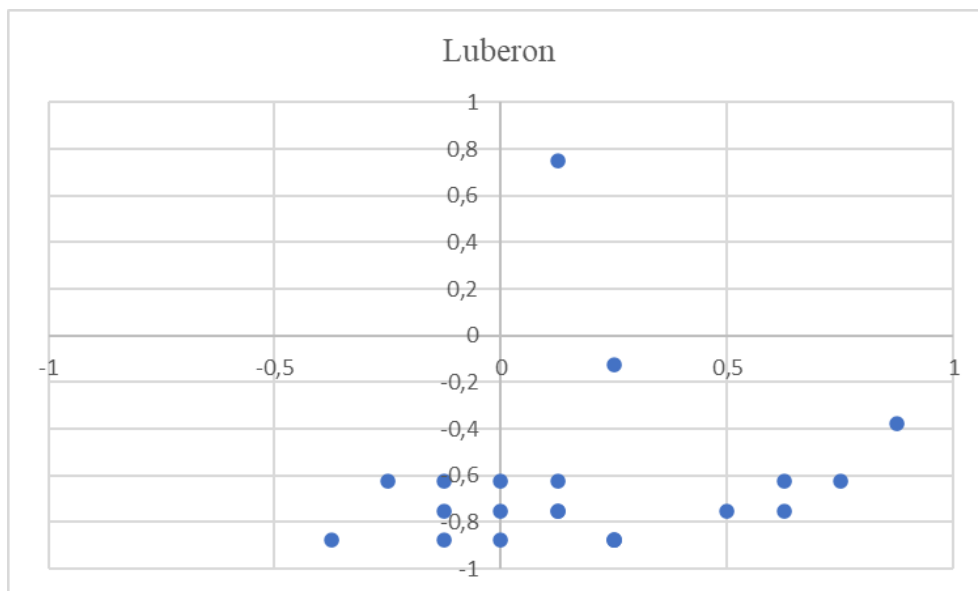
- 17 Les données traitées sous la forme de données ordinales peuvent être représentées à l'aide de graphes orthonormés qui permettent de visualiser la dispersion ou le regroupement des points pour les deux territoires. Pour l'Allier, d'après la figure 2, il y a un regroupement des points aux valeurs positives des deux gradients. Nous avons ordonné les valeurs de telle façon que la question du développement local soit affectée de notes positives. On peut comparer cette représentation de certains dires d'acteurs. Par exemple, une personne travaillant dans le secteur médical a dit : « Je ne crois pas que des gens sont contre l'éolien sur Gipcy. Les personnes âgées étaient un peu réticentes, par principe. Nous les plus jeunes cela nous intéressait pour des raisons pratiques. Gipcy c'est pas très loin de Moulins et de Montluçon et des jeunes se sont installés ». Un autre, commerçant à Noyant :
- « Le tourisme, la pagode, le rail, la mine. Nous n'avons pas spécialement d'attractivité. Les gens ici, il y a une grosse diversité alors les gens sont attachants, il y a plusieurs de cultures. Il y a eu un passé minier et l'arrivée d'une population en provenance du Viet Nam. Noyant est installé sur une butte. Nous n'avons pas de milieu naturel ou du paysage particulièrement attractif. Les éoliennes c'est une belle installation qui donnerait une image industrielle à nouveau ».
- 18 Ces propos traduisent l'attachement à un développement de leur territoire par les habitants.

Figure 2. Représentations du nuage de points correspondant aux valeurs E et F des méta-données du Tableau 1, pour les deux communes de l'Allier



- 19 Pour la Provence, d'après la figure 3, les valeurs sont au contraire plus concentrées vers le bas. La préoccupation principale est ici moins le développement que la tranquillité.

Figure 3. Représentations du nuage de points correspondant aux valeurs E et F des méta-données du Tableau 1, pour les deux communes du Luberon



- 20 L'analyse du tableau de répartition des types de catégories socio-démographiques (Tab. 4) dans les deux territoires démontre de nettes différences. En effet, même si la part dominante est celle des personnes âgées et de retraités, du côté de l'Allier, les retraités sont originaires de milieux ouvriers et d'employés tandis que du côté de la Haute Provence on a plutôt affaire à des retraités, anciens enseignants ou cadres de l'administration ou du privé. Les niveaux de formation l'attestent aussi comme le niveau de chômage.

Tableau 4. Répartition des indicateurs des catégories socio-démographiques des personnes enquêtées dans l'Allier et en Haute Provence

	indicateurs socio-démographiques	Allier	Haute Provence
Catégories par classes d'âge	Moins de 25 ans	18%	21%
	25 – 55 ans	39%	34%
	Plus de 55 ans	43%	45%
Emplois françaises) (statistiques	Agriculteurs	8,60%	12,20%
	Artisans	13,00%	15,30%
	Commerçants et chefs d'entreprise	11,40%	15,50%
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	1,30%	21,20%
	Professions intermédiaire	21,10%	18,60%
	Employés et ouvriers	44,60%	17,20%
Retraités		41%	38%
Chômeurs (en % de la population active)		23%	9%

Discussion et conclusion : que cache la question des impacts sur le paysage à travers les deux exemples de l'Allier et de la Haute Provence ?

- 21 Dans le cadre des projets d'infrastructures, la question de l'acceptation sociale demeure la plus complexe et la plus sensible (Devine-Wright, 2009 ; Sgard et al., 2010 ; Chézel, 2018 ; Chézel et Labussière, 2018). Dans la littérature scientifique, la majorité des auteurs traitent de l'acceptation sociale, affirmant qu'en impliquant les acteurs locaux dans le processus de décision et de planification territoriale (Baba et Raufflet, 2015), les projets de développement sont considérés comme plus acceptables (Fortin et al., 2009 ; Gross, 2007 ; Jobert et al., 2007 ; Nadaï et Labussière, 2009 ; Sovacool et Lakshmi Ratan, 2012 ; Wolsink, 2005 ; Depraz 2005 ; Wüstenhagen 2007, Feurtey 2014). Elle requiert la participation des citoyens, celle des habitants affectés par les infrastructures (Simpson et Basta, 2018). L'EIE doit inclure la question de l'acceptation sociale, comme c'est le cas pour tous les projets d'équipement d'infrastructure, tels que les parcs éoliens (Mulvaney et al., 2013 ; Noble et Nwanekezie, 2017 ; Pope et al., 2017). Plus particulièrement pour ces projets éoliens, les arguments à charge contre les infrastructures sont variés, comme l'intégration dans le paysage, la pollution visuelle, les impacts sur la nature, notamment l'avifaune, et sur la santé humaine, la recyclabilité des infrastructures (Lera-Lopez et al., 2012 ; Pavlickova et Vyskupova,

2015). Comme le démontrent de nombreuses analyses, les impacts d'un projet d'aménagement ou d'infrastructure sur le paysage concernent la représentation sociale d'un territoire (Fortin et al., 2009 ; Devine-Wright, 2009 ; Sgard et al., 2010 ; Chézel, 2018 ; Chézel et Labussière, 2018 ; Giney, 2019). Dans l'Allier, la trajectoire des habitants est tout autre que celle des habitants de Haute Provence. Le territoire y est ressenti comme pauvre, déclassé, parce que la majorité des habitants et une partie du patrimoine bâti conservent la mémoire d'une activité industrielle considérée comme ayant fait le dynamisme du territoire. L'objet visuel éolienne dans le paysage n'est pas considéré comme négatif parce qu'il représenterait une image positive du territoire. À l'inverse, en Haute Provence, pour les habitants, pour la plupart néo-retraités ou résidents secondaires en provenance de grandes villes, les éoliennes sont une menace pour leur cadre de vie.

- 22 D'après la Convention européenne du paysage, l'aménagement consiste à intervenir à travers « *une action prospective forte pour améliorer, restaurer ou créer des paysages* » (Convention européenne du paysage). S'agit-il exclusivement de conservation en l'état ? Non, pas du tout. Des experts statuent, à la demande des autorités publiques, mais le projet de territoire concerne aussi ceux qui font le territoire en l'habitant. Il est certain que si des habitants réclamaient la construction d'une « verrue » devant un site patrimonial ou qui porte préjudice à l'environnement, les pouvoirs publics qui incarnent le bien collectif ont l'autorité juridique pour s'y opposer. Statuer de manière universelle sur la valeur esthétique d'une éolienne pour tout type de paysage ne relève pas de cette démarche. Comme assez souvent dans les conflits comme dans les postures arc-boutées à propos du patrimoine ou le paysage, certains discours cachent en fait des enjeux qui concernent ce que les habitants ou certains habitants veulent faire de leur territoire. Entre des habitants de l'Allier qui comptent sur les éoliennes pour réhabiliter l'image de marque de leur territoire, qui a un ancien passé industriel, mais qui est actuellement déclassé, et des habitants de la Haute Provence, souvent néo-retraités, issus de la classe moyenne aisée, venus se retirer dans une campagne qu'ils ne veulent surtout pas voir se densifier ni se développer économiquement à travers des infrastructures qui polluent effectivement leur cadre de vie, il est impossible de trancher ni scientifiquement, ni juridiquement, ni techniquement, contrairement à ce qui est affirmé dans les discours à charge contre les éoliennes. Le choix est bien un choix politique au sens où il concerne les habitants et leurs élus qui peuvent trancher même s'ils sont souvent victimes des influences de lobbies externes, tout aussi politiques, mais qui peuvent s'habiller du droit de n'importe quoi (la nature a dans ce cas bon dos) en déclarant illégitime toute décision légale y compris politiquement souveraine.
- 23 Les perceptions sociales d'un territoire doivent être identifiées afin de mesurer le degré de sensibilité des habitants à un projet en fonction de la trajectoire de ces habitants et de leur territoire. Il en résulte, sans doute, pour un aménageur, la nécessité d'impliquer les habitants afin d'avoir une vision partagée de ce qu'est leur territoire, ainsi que de son évolution et de l'évolution future qu'ils souhaitent lui donner y compris en acceptant ou pas le projet d'infrastructure (Baker et al., 2007 ; Biau et al., 2013 ; Feurtéy, 2014 ; Lührs et al., 2018). Un territoire, dans l'expression de ses habitants, est l'espace dans lequel s'incarnent ou se traduisent des injustices sociales et spatiales. Pour certains auteurs, comme Henri Lefevre (1968), les distorsions sociales traduites dans l'espace et dans l'habitat sont révélatrices d'inégalités et, comme l'espace urbain, le

territoire est avant tout conçu comme l'espace où s'incarnent les rapports inégalitaires. La revendication du droit à maîtriser le projet de territoire est ainsi un droit à vivre décemment, à accéder à des moyens d'existence et à des services socio-économiques et culturels décents, à un nouvel enracinement dans un lieu habitable selon des critères socio-économiques visant à effacer les injustices socio-spatiales, y compris dans une certaine image de marque. On pourrait évoquer ici aussi l'enjeu de compétitions entre territoires (pour le tourisme/la production d'énergie...) qui est un véritable défi pour les changements globaux/la disparité des ressources d'un territoire à l'autre. L'échelle collective de l'habiter est aussi celle de la terre, du climat en se plaçant à plusieurs échelles, du local au global.

- 24 Un espace identifié en tant que territoire ne peut se réduire à une classe sociale voire à plusieurs. En tant que territoire il devient lieu de rapports, dont certains sont des rapports de force ou de conflit, comme sur le foncier, ou de controverses plus ou moins profondes concernant des enjeux. À propos d'une question touchant à une portion d'espace, ces enjeux ne s'incarnent pas et ne se résument pas seulement dans le tropisme des individus vers les individus de leur catégorie d'appartenance sociale. D'autres arrangements ou d'autres clivages s'amorcent en raison de structures d'appartenance et de répartition autres (association de quartier, sportive, culturelle, etc.) formant des fronts de solidarité ou de litiges et donc d'enjeux qui ne voient pas converger des disparités sociales classiques, mais de nouvelles disparités reposant sur des réseaux avec parfois des regroupements d'intérêts éphémères ou des enjeux qui concernent la trajectoire propre des habitants de ce territoire. La question de l'acteur-habitant interrogé sur un projet concernant son territoire ne le concerne pas seulement et loin de là en termes de logique de classe sociale. C'est la cause du territoire autour de modes de fonctionnement inscrits dans la pratique et dans la vie sur le territoire qui fonde des postures, des actions, des revendications, des capacités d'acceptation voire d'engagement sur des projets.

Cette étude correspond à deux projets de recherche opérationnelle, l'un financé en 2016 par l'entreprise Nordex sur une prospection de faisabilité d'un projet d'implantation d'éoliennes dans l'Allier et l'autre, financé dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres en 2017 de l'ADEME sur les capacités de production de bioressources énergétiques dans la réserve de biosphère Ventoux-Luberon-Lure. Que ces deux organismes soient remerciés pour leur appui financier ainsi que tous les collègues et les étudiants associés à ces projets de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

André, P., C.E. Delisle, et J-P. Revéret, 2010, *L'évaluation des impacts sur l'environnement*, Québec, Presses Internationales Polytechnique, 398p.

Baba, S., E. Raufflet, 2015, L'acceptabilité sociale: une notion en consolidation, *Management International*, 19, pp. 98-114, <https://doi.org/10.7202/1043005ar>

- Baker, L., A. Brazel, L. Byrne, A. Felson, M. Grove, H. Hill, K.C. Nelson, J. Walker, et V. Shandas, 2007, Effects of human choices on characteristics of urban ecosystems, *Ecological Society of America*, 88, pp. 404-409
- Barniaudy, C., 2016, *Habiter au gré des vents en Méditerranée nord-occidentale*, Thèse, Géographie, Université Paul Valéry, Montpellier 3, 625p.
- Biau, V., Fenker, M. et Macaire, E., 2013, L'implication des habitants dans la fabrication de la ville Métiers et pratiques en question, Paris, 359 p.
- Bourdieu, P., 1980, Le capital social : notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, pp. 2-3
- Brédif H., Simon L., Valenzisi M., 2017, Stakeholder motivation as a means toward a proactive shared approach to caring for biodiversity: Application on Plateau de Millevaches, *Land Use Policy*, 61, pp. 12-23
- Chapple, R.S., D. Ramp, R.A. Bradstock, R.T. Kingsford, J.A. Merson, T.D. Auld, P.J.S. Flemming, et Mulley R.C., 2011, Integrating science into management of ecosystems in the Greater Blue Mountains, *Environmental Management*, 48, pp. 659-674
- Chezel E., 2018, *La fabrique collective des paysages climatiques : une enquête avec les parcs éoliens citoyens en Frise du Nord*, Thèse, Géographie, Université Grenoble Alpes, 402p.
- Chezel, E., Labussière, O., 2018, Energy landscape as a polity. Wind power practices in Northern Friesland (Germany), *Landscape Research*, 43(4), pp. 503-516, DOI: 10.1080/01426397.2017.1336516
- Côté, G., J-P. Waaub, B. Mareschal, 2017, L'évaluation d'impact environnemental et social en péril, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 17, 3, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18813>
- Christen, G., Hamman P., 2014, Des inégalités d'appropriation des enjeux énergétiques territoriaux ? Analyse sociologique d'un instrument coopératif autour de l'éolien « citoyen », *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 14 (3), URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/15528/>
- Daigneault, P.-M., Jacob, S., 2013, Unexpected but most welcome: mixed methods for the validation and revision of the participatory evaluation measurement instrument, *Journal of Mixed Methods Research*, 8, pp. 6-24
- De Luca, E., Nardi, C., Giuffrida, L.G., Krug, M., Di Nucci, M.R., 2020, Explaining factors leading to community acceptance of wind energy, Results of an expert assessment, *Energies*, 13, 2119, doi: 10.3390/en13082119
- Dennis, M., P. James, 2016, User participation in an urban green commons: exploring the links between access, voluntarism, biodiversity and well being, *Urban Forestry & Urban Greening*, 15, pp. 22-31
- Depraz, S., 2005, Le concept d'"Akzeptanz" et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands, *L'Espace géographique*, 34, pp. 1-16
- Devine-Wright P., 2009, Rethinking NIMBYism: The role of place attachment and place identity in explaining place-protective action, *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 19 (6), pp. 426-441, <https://doi.org/10.1002/casp.1004>
- Feurtey, E., C. Saucier, A. Ilinca, A. Sakout, 2014, Conception et validation d'un modèle d'analyse et de suivi pour l'élaboration d'une politique énergétique durable et acceptable : une étude

- comparative France-Québec sur l'énergie éolienne, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/15566?lang=pt>
- Fischer A., Young J.C., 2007, Understanding mental constructs of biodiversity: implications for biodiversity management and conservation, *Biological Conservation*, 136, pp. 271-282
- Fortin, M.-J., A-S. Devanne, S. Le Floch, 2009, L'acceptabilité sociale de l'éolien au Québec : apprendre dans la turbulence, *Liaison énergie-Francophonie*, 83, pp. 90-97
- François, C., N. Gondran, J.-P. Nicolas, D. Parsons, 2017, Environmental assessment of urban mobility: combining life cycle assessment land-use and transport interaction modelling-application to Lyon (France), *Ecological Indicators*, 72, pp. 507-604
- Gelders, D., M. Galetzka, J.P. Verckens, E. Seydel, 2008, Showing results? An analysis of perceptions of internal and external stakeholders of the public performance communication by the Belgian and Dutch railways, *Gouvernement Information Quaterly*, 25, pp. 221-238
- Giney, D., 2019, *De l'(in)acceptabilité à l'appropriation sociale et pratique d'un nouveau transport collectif en milieu urbain: le transport aérien par câble. Mise en perspective internationale: France – Italie – Etats Unis – Colombie*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, [en ligne] URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02464031/>
- Gross, C., 2007, Community perspectives of wind energy in Australia: The application of a justice and community fairness framework to increase social acceptance, *Energy Policy*, 35, pp. 2727-2736
- Hoyaux, A-F., 2002, Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : introduction épistémologique aux rapports de la phénoménologie au concept d'habiter, *Cybergeog: European Journal of Geography*, [En ligne], 216, UR : <http://journals.openedition.org/cybergeog/1824>
- Jay, S., C. Jones, P. Slinn P., et C.H. Wood, 2007, Environmental impact assessment: retrospect and prospect, *Environmental Impact Assessment Review*, 27, pp. 287-300
- Jha, M.K., H.G. Ogallo, et O. Owolabi, 2014, A quantitative analysis of sustainability and green transportation initiatives in highway design and maintenance, *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, 111, pp. 1185-1194
- Joumard, R., J.P. Nicolas, 2010, Transport project assessment methodology within the framework of sustainable development, *Ecological Indicators*, 10, pp. 136-142 <http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolind.2009.04.002/>
- Latour, B., 2005, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 401p.
- Laurenceau, M., F. Molle F., 2019, Controverses environnementales et arbitrages politiques: les logiques d'action du système Etang de Berre/Basse-Durance, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 19, 3, URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/27151/>
- Laurencelle, L., 2009, Le tau et le tau-b de Kendall pour la corrélation de variables ordinales simples ou catégorielles, *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology*, 5(2), pp. 51-58
- Lefevre, H., 1968, *Le droit à la ville*, Economica-Anthropos (3^{ème} édition 2009), Paris, Editions du Seuil, 136p.
- Lera-Lopez, F., J. Faulin, et M. Sanchez, 2012, Determinants of the willingness-to-pay for reducing the environmental impacts of road transportation, *Transportation Research Part D*, 17, pp. 215-220
- Lévy, J., 2012, Habiter sans condition, dans : *Habiter. Vers un nouveau concept ?* sous la Dir. B.Frelat-Kahn et O.Lazzarotti, Paris, Colin, pp. 25-34
- Lévy, J., N. Fauchille, et A. Povoas, 2018, *Théorie de la justice spatiale, géographie du juste et de l'injuste*, Paris, Odile Jacob, 352p.

- Lührs, N., N.W. Jager, E. Challies, et J. Newig, 2018, How participatory should environmental governance be? Testing the applicability of the Vroom-Yetton-Jago model in public environmental decision-making, *Environmental Management*, 61, pp. 249-262
- Lyrette, E., M. Trépanier, 2004, Les dynamiques sociales engendrées par l'implantation du parc éolien le Nordais, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 5,1, URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/3978/>
- Morrison-Saunders, A., J. Bailey, 2003, Practitioner perspectives on the role of science in environmental impact assessment, *Environmental Management*, 31, pp. 683-695
- Mulvaney, K.K., P. Woodson, et L.S. Prokopy, 2013, Different shades of green: a case study of support of wind farms in the rural Midwest, *Environmental Management*, 51, pp. 1012-1024
- Nadaï, A., O. Labussière O., 2009, Wind power planning in France (Aveyron), from state regulation to local planning, *Land Use Policy*, 26: 744-754
- Noble, B., K. Nwanekezie, 2017, Conceptualizing strategic environmental assessment: principles, approaches and research directions, *Environmental Impact Assessment Review*, 62: 165-173
- Obery, A., Bangert, A., 2017, Exploring the influence of nature relatedness and perceived science perceived science knowledge on proenvironmental behaviour, *Education Sciences*, 7, 17, doi: 10.3390/educsci7010017
- Pavlickova, K., M. Vyskupova, 2015, A method proposal for cumulative environmental impact assessment based on the landscape vulnerability evaluation, *Environmental Impact Assessment Review*, 50, pp. 74-84
- Phillips, J., 2015, A quantitative-based evaluation of the environmental impact and sustainability of a proposed onshore wind farm in the United Kingdom, *Sustainable Energy Review*, 49, pp. 1261-1270
- Pope, J., A. Bond, J. Hugé, et A. Morrison-Saunders, 2017, Reconceptualising sustainability assessment, *Environmental Impact Assessment Review*, 62, pp. 205-215
- Propeck-Zimmermann E., Saint-Gérard T., Haniotou H., Liziard S. et Medjkane M., 2018, Ergonomie spatiale pour territoires résilients : approches et perspectives, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], vol.18, n°1, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/20109/>
- Ricart, S., Ribas, A. et Pavon, D., 2016, Modeling the stakeholder profile in territorial management: the Segarra-Garrigues irrigation system, Spain, *The Professional Geographer*, 68:3, pp. 496-510, <https://doi.org/10.1080/00330124.2015.1121834/>
- Rosa, H., 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 480p.
- Sala S., B. Ciuffo et P. Nijkamp, 2015, A systematic framework for sustainability assessment, *Ecological Economics*, 119, pp. 314-325
- Sgard, A., Fortin, M-J. et Peyrache-Gadeau, V., 2010, Le paysage en politique, *Développement durable et territoire*, 1 (2), [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8522/>
- Simpson, N.P., C. Basta, 2018, Sufficiently capable effective participation in environmental impact assessment?, *Environmental Impact Assessment Review*, 70, pp. 57-70
- Sirota-Chelzen, H., 2018, *La place de la concertation dans la mise en œuvre de projets urbains durable à travers l'exemple de l'agglomération parisienne : territoires, acteurs, représentations*, Thèse de doctorat

en géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [en ligne] URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02024954>

Smalskys, V., Gavkalova N., Babenko K., et Zolenko A., 2020, Efficiency of the stakeholder interaction in the context of ensuring sustainable territorial development, *Problems and Perspectives in Management*, 18(2), pp. 340-349, Doi: 10.21511/ppm.18(2).2020.28

Soldo, E., M. Marais et S. Hernandez, 2010, Les pratiques évaluatives au cœur de l'action publique locale en matière de développement durable : une lecture néo-institutionnaliste, *Management International*, 14, pp. 69-84

Sovacool, B.K., P. Lakshmi Ratan, 2012, Conceptualizing the acceptance of wind and solar electricity, *Sustainable Energy Review*, 16, pp. 5268-5279

Subra, P., (2016), *Géopolitique locale: territoires, acteurs, conflits*, Armand Colin, Malakoff, France, 335 p.

Teddlie, C., Tashakkori, A., 2007, *Foundations of mixed methods research. Integrating quantitative and qualitative approaches in the social and behavioural sciences*, SAGE Publications, Inc, 400p

Toro, J., I. Requena, O. Duarte et M. Zamorano, 2013, A qualitative method proposal to improve environmental impact assessment, *Environmental Impact Assessment Review*, 43, pp. 9-20

Vanier, M., (dir.) (2009), *Territoires, territorialité, territorialisation*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 232 p.

Wolsink, M., 2005, Wind power implementation : The nature of public attitudes: equity and fairness instead of backyard motives, *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, Vol. 11, n°6, pp. 1188-1207

Wüstenhagen, R., M. Wolsink et M-J. Bürer, 2007, Social acceptance of renewable energy innovation: An introduction to the concept, *Energy Policy*, 35, pp. 2683-2691

RÉSUMÉS

Cet article propose une exploration de la question des relations entre les individus qui habitent sur un territoire et leur territoire dans le cas précis des projets d'aménagement. Nous nous attachons ici à deux cas de projets d'aménagement d'infrastructures éoliennes dans des secteurs peu denses en France. L'évaluation d'impact environnemental (EIE) s'est imposée comme démarche réglementaire dans la plupart des pays. Cette procédure intègre des enquêtes auprès des habitants des territoires concernés par des projets d'infrastructure. L'enquête menée dans deux secteurs ruraux, dans les départements français de l'Allier et du Vaucluse, concerne les relations entre les représentations des acteurs habitants concernant l'éolien avec leur représentation de leur territoire. Les dires des personnes interrogées permettent d'opposer selon les représentations qu'ont les habitants sur leur territoire. Dans l'Allier, le paysage est ressenti comme pauvre, déclassé, parce que la majorité des habitants et une partie du patrimoine bâti conservent la mémoire d'une activité industrielle considérée comme ayant fait le dynamisme du territoire. L'objet visuel « éolienne » dans le paysage n'est pas considéré comme négatif parce qu'il représente une image positive du territoire. À l'inverse, en Haute Provence, les habitants, pour la plupart des néo-retraités ou des résidents secondaires périphériques de grandes villes voient les éoliennes négativement.

This article explores the relationship between people living in a territory and their territory in the specific case of development projects. We focus here on two cases of wind infrastructure

development projects in sparsely populated areas in France. Environmental Impact Assessment (EIA) has become a regulatory process in most countries. This procedure includes surveys of the inhabitants of the areas affected by infrastructure projects. The survey carried out in two rural areas, in the French departments of Allier and Vaucluse, concerns the relations between the representations of the inhabitants relating to wind energy and their representation of their territory. The statements of the interviewed persons allow opposing the representations that the inhabitants have over their territory. In the Allier, the landscape is felt to be poor, downgraded because most of the inhabitants and part of the built heritage preserve the memory of an industrial activity considered to have made the territory dynamic. The landscape's visual object, "wind turbine," is not considered unfavourable because it represents a positive image of the territory. On the other hand, in Haute Provence, the inhabitants, for the most part, neo-retired or secondary residents on the outskirts of large cities, see wind turbines negatively.

INDEX

Keywords : Representation, territory, territory project, wind energy infrastructure

Mots-clés : étude d'impact environnemental, éolien, représentation, territoire

AUTEURS

PIERRE PECH

Professeur de géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR CNRS LADYSS, courriel : Pierre.Pech@univ-paris1.fr

CÉCILE GAUTHIER

Doctorante géographe, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, UMR CNRS LADYSS, courriel : cecile.gauthier123@gmail.com

JUSTINE MULLER

doctorante juriste, Institut Universitaire Européen, Département de Droit, Villa Salvati, courriel : justine.muller@eui.eu

DELPHINE GINEY

Chargée de mission biodiversité, IdealCo, courriel : d.giney@idealco.fr

HÉLÈNE SIROTA-CHELZEN

Chercheure associée, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR CNRS LADYSS, courriel : lnchelzen@gmail.com